

## Bibliographie

*Atlas préhistorique du Midi méditerranéen, feuille de Toulon au 1/100.000<sup>e</sup>*, par Héléne BARGE, Paris, C.N.R.S., 1978, in-4°, II-198 pages de texte, 34 figures, 1 carte hors-texte.

Sous la direction de Gabriel Camps, professeur à l'Université de Provence et de sa femme Henriette Camps-Fabrer, maître de recherches au C.N.R.S., vient de paraître le premier volume d'une collection, et ce dans le cadre d'une recherche du laboratoire d'anthropologie et de préhistoire des pays de la Méditerranée occidentale. Très certainement, d'autres ouvrages vont suivre qui nous feront apprécier le travail de cette équipe de chercheurs et d'étudiants qui nous apportent un instrument de travail qui nous manquait.

C'est donc dans le cadre d'une carte au 1/100.000<sup>e</sup> que l'entreprise a été lancée. Au début, quelques pages introduisent à la méthode choisie : inventaire par site, précisément localisé, l'état des fouilles anciennes et récentes, comme des découvertes fortuites, la description du mobilier et les datations et une bibliographie. Cette introduction comporte en outre quelques indications sur l'histoire des recherches.

Pour la région toulonnaise, la fin du XIX<sup>e</sup> s. marque le début de prospections, le plus souvent faites par des amateurs, et aussi de fouilles où leur part est essentielle. « De 1935 à 1960, le notaire J. Layet fouilla les grottes les plus intéressantes du Destel, du Mont-Faron et des gorges d'Ollioules... Il était concurrencé par d'autres amateurs... Après leur passage, il ne restait plus grand chose à ramasser ». Par chance, des fouilles rigoureuses nouvelles et aussi l'analyse du matériel ancien, très partiellement encore étudié, aident à sauver ce qui est encore possible. Le travail de M<sup>me</sup> Héléne Barge est donc une œuvre ingrate, une première approche qui aidera le chercheur à se retrouver au milieu d'une bibliographie locale, souvent difficile à trouver, souvent imprécise dans le passé.

L'essentiel est donc l'analyse, site par site, rangés selon un ordre géographique : on part de la Sainte-Baume pour gagner les îles d'Hyères, en passant par les abords de Toulon. Et dans cette géographie du hasard, se distingue pourtant nettement une convergence de données. S'oppose nettement une extrémité occidentale du massif des Maures, très pauvre, et un arrière-pays toulonnais où les gorges d'Ollioules et le Destel occupent une place essentielle, tant au Paléolithique qu'au Néolithique moyen et supérieur ou plus récemment. Est-ce seulement le

résultat d'une prospection ou d'une difficile conservation de données dans certains sites ? Cela n'est pas impossible : je n'en voudrais pour preuve que la façon où depuis quelques années l'autre extrémité de la dépression permienne — la vallée de l'Argens — apporte quantité de données, en particulier pour le Paléolithique, sur des terrasses et dans des sites de plein air.

Quels sont les résultats de cette recherche ? Un Paléolithique inférieur reconnu seulement à Sainte-Anne d'Evenos, un Paléolithique supérieur, par contre, plus fourni. Cette relative rareté est à mettre en relation avec les fluctuations du rivage de la mer qui au Pliocène atteignit la cote de + 200. Il n'y a pas de trace d'un Néolithique ancien, pourtant bien représenté en d'autres sites de la Provence. C'est seulement avec le Chasséen méridional (— 3600 B.C./— 2600) que les gisements deviennent nombreux. Il faut espérer que les archéologues de la proto-histoire provençale viendront compléter ce tableau : en effet, l'inventaire s'arrête sur un âge du bronze très riche : 9 grottes, 2 tumulus, 5 oppida, 2 cachettes qui s'ajoutent aux 33 grottes sépulcrales occupées dès la Campaniforme et à quelques autres sites aussi anciens, montrent l'importance de l'occupation du terroir.

Un des intérêts de ces cartes sera en effet de nous mieux faire saisir l'évolution de l'habitat, l'apparition du perchement, l'importance relative des stations de plein air, et non pas seulement de permettre une approche des outillages lithiques. Un autre intérêt est de faire apparaître tout le travail qui reste, en particulier les prospections qui attendent, et surtout celles qui sont à faire dans une région qui se transforme rapidement. Certains ont pu craindre qu'une telle publication entraînant le pillage de sites ainsi signalés. Comme si les pillleurs clandestins avaient besoin de telles indications... Bien au contraire, pareil outil de travail permettra aux services administratifs de savoir ce qu'il faut protéger. En tout cas, l'historien ne peut que former des vœux pour qu'une entreprise si utile continue. Lorsque l'on connaît Gabriel et Henriette Camps, on peut être sûr que tout sera fait pour la réussite d'une pareille entreprise.

Paul-Albert FEVRIER.

Hans-Georg PFLAUM, *Les fastes de la province de Narbonnaise*, Paris, C.N.R.S., 1978, in-4° de XII-516 pages, XXX<sup>e</sup> supplément à *Gallia*.

Dans un avertissement placé en tête de l'ouvrage, Paul-Marie Duval nous apprend la genèse du travail : le rôle joué par Albert Grenier qui, à la fin de sa vie, s'intéressa tout particulièrement à la Gaule méridionale, les efforts faits pour publier les notes ainsi rassemblées, et la refonte confiée, enfin, à celui que sa compétence rendait seule capable d'une telle tâche, Hans-Georg Pflaum. Avec l'acharnement que ses élèves et amis lui connaissent, l'épigraphiste s'est mis au travail, révisant les fiches, apportant ses réflexions personnelles. On peut même se demander pourquoi l'on a tant tardé à lui confier un manuscrit vieux de

10 ans... Cela a eu au moins un avantage, celui d'avoir laissé à l'épigraphiste le temps de reprendre contact avec l'Afrique antique, de publier le tome II, 2 des *Inscription latines d'Algérie*, de préparer pour l'édition le fascicule 3 du même tome, et de faire bien d'autres choses aussi utiles...

Quoi qu'il en soit, nous voici devant une œuvre capitale. Il ne s'agit pas d'une *Administration* de la province comme on a pu le faire pour la Lyonnaise ou la Belgique, mais d'une étude d'hommes que des inscriptions, et parfois des textes d'historiens, nous font connaître. Aussi le livre ne sera-t-il pas seulement important pour ceux qui veulent voir vivre la Gaule méridionale; il apporte quantité d'informations sur de hauts « fonctionnaires » de l'administration provinciale, sur la classe sénatoriale et sur l'ordre équestre, sur leurs *cursum*. Selon une habitude qui lui est si chère, Hans-Georg Pflaum rectifie le Pflaum, première ou deuxième manière: il n'a pas peur d'avouer s'être trompé et il aime apporter une retouche à ce qu'il a dit quelques années plus tôt. Il donne son avis sur telle hypothèse d'autres épigraphistes, toujours avec une égale courtoisie, ou corrige telle remarque d'un érudit. Et jamais il ne cache son admiration pour le grand Mommsen: « les conclusions que l'on peut tirer de ce tableau (p. 28) sont celles présentées jadis par Th. Mommsen » en 1887. Fidélité au grand historien, souci de la précision, amour d'une discussion qui fait avancer la recherche, tout ce qui fait le prix d'une vie humaine, j'invite le lecteur à rechercher cela derrière l'austérité du travail. La discrétion se cache derrière une science qui est consciente de ses limites, mais aussi de ses points assurés. A cela se mesure un homme et la vénération qu'ont pour lui tant de ses élèves, n'a pas besoin d'autres causes.

Le livre comprend deux parties: les civils et les militaires qui ont exercé des charges provinciales en Narbonnaise depuis Auguste jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s., exclue. Treize chapitres dans l'une des parties, neuf dans l'autre, mènent des proconsuls de la province et des « Narbonnais » qui exercèrent de hautes charges dans l'empire, aux affranchis de la maison impériale et aux militaires issus des villes de la province. Sénateurs ou chevaliers, simples citoyens ou affranchis sont là qui ont participé à l'exercice du pouvoir de Rome: se trouvent exclus ceux qui ont simplement exercé des fonctions dans la ville, magistrats municipaux ou ceux qui leur sont liés, prêtres du culte municipal, ceux donc dont la vie s'est trouvée limitée à une ou plusieurs cités de la région. Je le regrette un peu, bien que le parti choisi par Hans-Georg Pflaum soit dans la logique d'une certaine tradition des épigraphistes: l'historien d'une province particulière a une vision différente, car il aimerait rattacher étroitement ceux qui exercent le pouvoir dans la ville à ceux qui ont représenté Rome dans les provinces ou ont aidé à la stabilité de l'ordre romain. Je verrais donc volontier le travail poursuivi par une étude de la « bourgeoisie » municipale. Mais cela impliquerait à la fois une bonne connaissance des diverses provinces et aussi de la Narbonnaise.

L'important est que nous ayons, entre les mains, un livre très complet et très précis dans le projet qu'il s'est fixé, avec des notices qui ne laissent rien échapper de ce qui a été écrit, au moment de la remise du manuscrit, sur les

personnes, et avec un index de 176 pages. Que peut en tirer l'historien du Midi méditerranéen à l'époque romaine ?

D'abord, et cela est fort utile pour ceux qui — peu sortis de l'hexagone — ont sans cesse à l'esprit l'image d'une Provence — ou d'un Languedoc — héritière de Rome, cette province n'a qu'une importance secondaire. Non parce qu'elle est paisible, mais parce qu'on n'y envoie que des gens de second ordre, comme proconsul. Lorsque quelqu'un y est nommé, on peut être sûr qu'il n'a presque jamais commencé sa carrière parmi les quelques-uns de la classe sénatoriale qui vont recevoir les beaux postes — comme triumvir chargé de contrôler la frappe d'or, d'argent ou d'airain — ou encore qu'il n'ira pas très loin dans la carrière. Bref, quelqu'un sorti d'un rang moyen de ce qui, à l'époque, remplaçait notre E.N.A. (ou plutôt ses stages).

On passe en Narbonnaise comme légat du gouverneur ou questeur de celui-ci, (mais pour ces jeunes les promotions ultérieures dépendent parfois des liens qu'ils ont su établir) ou pour remplir d'autres fonctions. On n'y revient pas toujours. Pourtant, il y a le cas de L. Fabius Cilo qui, *legatus pro praetore*, y est revenu comme proconsul vers 185. Ou Q. Caecilius Marcellus, questeur puis légat de la province — et, entre temps, tribun de la plèbe et préteur à Rome, sous Trajan. Un seul de ces personnages a eu une carrière réellement gauloise, c'est Q. Domitius Marsianus, désigné comme juge des cinq décuries par Marc-Aurèle et Lucius Vérus ; il a été chargé des fonctions de procurateur du recensement en Belgique et Germanie inférieure ; il fut promu de son poste sexagénaire au poste centenaire de procurateur des mines, puis du patrimoine impérial en Narbonnaise, donc chargé d'une procuratelle ducénaire, toujours en Gaule. Un questeur du proconsul est revenu comme curateur de cité, chargé donc par l'empereur d'en contrôler les finances : c'est M. Pontius Laelianus pour Orange.

Quelques détails méritent de retenir l'attention autant de l'historien du Midi méditerranéen que celui des institutions. C'est d'abord l'existence d'un procurateur équestre chargé par les empereurs, sans doute Marc Aurèle et Lucius Vérus, de veiller à l'approvisionnement en blé — *procurateur ad annonam* — de la Ligurie et de la Narbonnaise, par l'intermédiaire des naviculaires marins d'Arles. Cette procuratelle, limitée cette fois à la Narbonnaise, a été remplie, quelques années plus tard, par un Africain, C. Attius Alcimus, qui avait commencé sa carrière comme avocat du fisc, puis comme procurateur des fondations alimentaires en Italie du Nord, il vint ensuite à Lyon comme procurateur de l'impôt du quarantième, puis, un peu après, en Narbonnaise, comme procurateur de l'annone, avant de s'occuper, à Lyon, des redevances dues par les fermiers des mines de fer gauloises. Apparaît donc la préoccupation impériale de confier le ravitaillement de la Narbonnaise à un fonctionnaire — de rang certes peu élevé — mais bien rodé aux questions administratives. Et aussi peut-être les difficultés d'approvisionnement d'une région très urbanisée — trop ? —, en tout cas une région où l'empereur se devait d'intervenir lorsqu'une mauvaise récolte menaçait.

Des difficultés de la province, on trouve une autre preuve dans l'existence, dès le premier quart du II<sup>e</sup> siècle, de curateur chargé de surveiller les finances

de villes : d'abord à Narbonne, puis d'Orange, d'Aix, ou à des dates plus imprécises d'Avignon, Cavaillon, Fréjus. La tâche est confiée parfois à des gens de rang sénatorial, parfois des chevaliers.

Si l'on se place d'un autre point de vue, celui du rôle joué par les habitants de la Narbonnaise dans la province ou dans l'empire, on peut faire deux séries de constatations.

D'abord, qu'à notre connaissance aucune « Narbonnais » n'est devenu ni proconsul de Narbonnaise, ni légat de la province, ni questeur, ni donc choisi par quelqu'un qui aurait pu avoir des liens avec la province. Deux hypothèses, très conjecturales, ont été faites pour deux questeurs, mais H.-G. Pflaum paraît avoir quelque réticence — à très juste titre — devant des hypothèses faites par ses collègues. Ce n'est qu'au niveau des procureurs impériaux du patrimoine impérial de la province que l'on voit apparaître un habitant de la province : Valère Paulin, de *Forum Julii*, ami personnel de Vespasien, et peut-être Cassius Marianus. C'est à un niveau plus bas encore que l'on trouve un autre provincial, l'Arlésien M. Te [...]. Ce chevalier romain apparaît d'abord comme aide de camp, *praefectus fabrum*, puis sous-directeur d'une société de publicains qui a pris à ferme les mines gauloises, de Narbonnaise et des Trois Gaules ; il accompagne Cassius Marianus comme adjoint de ce procureur impérial de la Narbonnaise, avant de s'onder Mettius Rufus, préfet de l'annonne à Rome en 89/90 et de le rejoindre en Egypte pour exercer l'épistratégie de Péluse.

Par cet exemple, on aperçoit un des moyens de promotion pour un provincial de bonne famille. M. Te [...] a trouvé appui sur la famille arlésienne de Mettius, en particulier sur M. Mettius Rufus. Aussi dois-je regretter qu'une place plus importante n'ait pas été laissée à ces provinciaux de rang sénatorial qui ont joué un rôle important dans la vie de l'empire : seuls quelques allusions viennent suppléer une étude d'ensemble. Seuls les chevaliers romains qui ont rempli des *militiae* de rang équestre ont fait l'objet d'une étude détaillée et à travers eux se voit l'importance précoce qu'a la province dans la vie de l'empire. Hans-Georg Pflaum a groupé, chronologiquement, les titulaires de ces charges. Aussi voit-on, dès Auguste, Tibère et Caligula, des chevaliers originaires des colonies de vétérans (Béziers, Arles, Fréjus, Narbonne), mais aussi de villes indigènes élevées au rang de colonies (Vienne et Aix) ou non (Vaison). Sous Claude et Néron, ce sont même ces derniers qui ont le plus de représentants dans les milices équestres (Vienne, Nîmes, Alba : 7 sur 8). La situation ne change pas à la fin du 1<sup>er</sup> et au début du 2<sup>e</sup> s. : (22 contre 1, qui provient de Fréjus) ; ni, à plus forte mesure au 3<sup>e</sup> s. : 11 contre 5 (Arles, Orange, Narbonne et Béziers). Dans le processus d'intégration dans l'administration de rang équestre, et donc dans les mécanismes du pouvoir de Rome, les anciennes villes des Allobroges, des Volques, des Cavares ou des Voconces, ont une place plus importante que les colonies de vétérans, sauf au tout début de la période. Certes, cela est partiellement dû à la richesse en documents épigraphiques de Vienne, Nîmes ou Vaison ; mais cette explication ne peut suffire. A noter aussi la tardive apparition de Marseille au 3<sup>e</sup> s. : T. Portius Cornélianus dont le père était parvenu au moins à la préfecture des vigiles,

débuta sa carrière militaire comme chef de détachements stationnés sur le Rhin, puis en Rhétie, en Cappadoce; de là, il revint en Italie du Nord, puis comme gouverneur des Alpes-Maritimes.

Ce cas d'un habitant de la Narbonnaise chargé de fonctions aux abords de la province est loin d'être unique: que l'on pense à ceux qui ont géré la procuratelle de la *quadragésima Galliarum*, à partir de Lyon, mais en contrôlant les bureaux de douane des Alpes et de Narbonnaise, ou encore au Viennois C. Julius Pacatiaux (dont on a retrouvé l'inscription, mais vraisemblablement pas la statue, quoi qu'en dise une tradition érudite locale récente) qui a été procurateur des Alpes cottiennes. Donc même si les plus hautes charges de la province ont échappé à des hommes originaires de celle-ci, d'autres liens, tout aussi précieux ont pu être établis entre élites locales et agents du pouvoir.

Derrière ces cursus sénatoriaux ou équestres, se devine tout un arrière-plan de vie régionale qu'il s'agit de décrypter, voire d'imaginer — l'histoire n'est-elle pas aussi le moyen de passer derrière le miroir des « faits bruts » — pour essayer de comprendre? On pourrait poursuivre longuement le chemin avec Hans-Georg Pflaum. Je l'ai fait si souvent, à partir de ses livres ou, plus concrètement, en l'accompagnant à travers l'Algérie à la recherche et dans la lecture d'inscriptions, que je ne puis résister au plaisir de dire à d'autres de faire de même. Un tel parcours implique que le lecteur oublie un peu les modes du temps, les mentalités ou le comptage des tessons. Il y apprendra une méthode qui, pour être rigoureuse, n'en est pas moins riche en prolongements; il découvrira surtout tout ce qu'implique de culture une lecture convenable d'inscription. Que cela ne décourage pas: sans ces voies austères, l'histoire n'est que paille qui vole.

Paul-Albert FEVRIER.

André TCHERNIA, Patrice POMEY, Antoinette HESNARD, et autres, *L'épave romaine de la Madrague de Giens (Var) (Campagnes 1972-1975)*, Paris, C.N.R.S., 1978, in-4°, 124 pages, XLI planches.

En 1967 a été découverte l'épave de la Madrague de Giens par quelque 21 m de fond. Plusieurs campagnes de fouilles ont été menées depuis 1972; elles se poursuivent régulièrement chaque été, mettant à jour une cargaison d'amphores et une coque de navire qui a sombré dans les années 60-50 avant notre ère. Le bateau venait vraisemblablement chargé d'amphores pleines de vin du Cécube, un des vins les plus fameux de l'époque, produit par la région de Fondi.

Un des intérêts de l'épave vient du soin même mis à la fouille pour laquelle de gros moyens ont été mis en œuvre, et de la conservation du chargement. On peut ainsi restituer très exactement les différents modes d'implantation des amphores, selon les zones du bateau, et la place occupée par le complément de

la cargaison. Dans la partie méridionale du vaisseau, a été trouvée de la céramique campanienne ; à quoi s'ajoute — et c'est là une des remarques notables — de la vaisselle commune, écuelles, assiettes, marmites et couvercles. Les fouilleurs penchent vers l'hypothèse selon laquelle cette vaisselle aurait été placée au-dessus des couches d'amphores, et embarquée après elles.

Un long développement, d'excellentes photographies et des dessins précis, permettent de restituer l'aspect de la coque et de décrire comment le navire lui-même a été construit.

Ces travaux aboutissent à proposer l'image d'un bateau de 30 à 35 m de long, dont le poids en lourd se situait, en pleine charge, entre 300 et 400 tonnes métriques, avec une cargaison de 525 à 700 m<sup>3</sup>. Ce qui constitue un tonnage relativement important, seulement légèrement plus faible que celui de l'épave d'Albenga fouillée par Lamboglia. 10.000 amphores à Albenga, moins à Giens puisqu'il n'y a pas la preuve de cinq lits d'amphores — seulement de quatre —, nous sommes néanmoins là devant des navires qui ne devaient pas être rares. Quoi qu'il en soit, une fois de plus la preuve de l'importance du trafic dans la Méditerranée est apportée pour le 1<sup>er</sup> s. avant notre ère.

On doit remercier les fouilleurs d'avoir tenu à apporter rapidement une information précise, utile pour l'historien de l'économie comme de la Gaule méridionale, avant la profonde transformation que marque dans la vie urbaine comme rural l'époque augustéenne. Nous connaissons très mal le Midi dans la première moitié du 1<sup>er</sup> s. avant notre ère : seul le *Pro Fonteio* venait apporter quelque indication sur les trafics auxquels se livraient les Romains. Les autres indications ne permettaient guère de conclusions. Voici un nouveau document à verser au dossier. Aussi aimerait-on l'exemple suivi, tant dans la fouille que dans la publication. La crédibilité de nos disciplines ne dépend-elle pas aussi de la rapidité d'une information donnée ? Le Conseil général du Var et la mairie d'Hyères ont aidé le travail, en même temps que l'Etat. Leur argent n'a pas été employé en vain.

Paul-Albert FEVRIER.

D. COLLS, R. ETIENNE, R. LEQUÉMENT, B. LIOU, Fr. MAYET, *L'épave Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude* (= *Archaeonautica*, 1), Paris, C.N.R.S., 1977, in-4°, 148 pages, 55 figures.

Une nouvelle revue (*Archaeonautica*) consacrée aux résultats des fouilles sous-marines en France s'ouvre par un ouvrage sur une épave du littoral méditerranéen, récemment dégagée. Aussi devons-nous, dans cette revue, consacrer quelques moments à cette publication.

Voici une trentaine d'années que Fernand Benoit découvrait l'importance des fouilles sous-marines et la part que ces explorations devaient tenir dans une histoire économique de la Méditerranée ; il percevait en même temps la difficulté qu'il y avait à rester au contact des plongeurs sous-marins pour connaître les découvertes et à organiser une véritable recherche scientifique. Lui-même, étudiant l'épave du Grand Congloue, et discutant sur les matériaux fournis par les plongeurs avec N. Lamboglia, avait vu le chemin qui restait à faire pour mettre en place un véritable service des fouilles sous-marines, des équipes de chercheurs et organiser une réflexion sur ce matériel qui, pour ne pas être différent de celui qui est trouvé dans les fouilles terrestres, ne pose pas moins des questions spécifiques. Il était donc normal que la direction des fouilles sous-marines, maintenant constituée, se donnât une revue où l'on pût publier et des articles ou, selon l'importance des découvertes, des ouvrages.

L'épave de Port-Vendres II a été découverte en 1972, à une faible profondeur. Des sondages, puis des fouilles systématiques ont été faites qui ont révélé le chargement du bateau : d'abord des lingots, d'étain, de cuivre et de plomb, puis des amphores dont les plus nombreuses sont des amphores à huile (Dressel 20), auxquelles s'ajoutent des amphores à vin (Haltern 70) et d'autres pour les conserves de poisson. Les inscriptions peintes sur les amphores et les marques imprimées sur les lingots (et aussi sur les amphores) aident à comprendre comment s'est constitué le chargement dans la quatrième décennie du 1<sup>er</sup> s. de notre ère. Les lingots paraissent venir des mines de la Sierra Morena ; quant aux amphores, elles ont transporté des produits de Bétique, huile et vin. C'est donc autour de l'axe navigable du Guadalquivir (*Baetis*) que s'est préparée la cargaison du navire. Et si l'accident qui a mis fin au voyage n'était survenu, il est vraisemblable que le bateau se serait dirigé vers le littoral de la Narbonnaise ou peut-être remonté le Rhône. En effet, et sur le littoral et sur le sillon rhodanien trouve-t-on réparties les marques d'amphores à huile semblables à celles de l'épave de Port-Vendres : le Rhône, la Saône, le plateau suisse, le Rhin et aussi la Bretagne méridionale sont l'aire de diffusion d'une production contemporaine. La carte des fréquences de ces marques souligne l'importance de Narbonne dans ce trafic, mais aussi de Fos et d'Arles, comme de la région lyonnaise.

Une conclusion importante se dégage de l'analyse du matériel : la diversité du chargement, du point de vue de sa composition, et en même temps son unité d'origine. Fabricants d'amphores, propriétaires de domaines, d'oliveraies et de vignobles, concourraient, en même temps que les exploitants des mines à la prospérité de la région. Mais cette production était loin d'être exclusivement consacrée à l'approvisionnement de Rome. A partir de cette épave, comme de bien d'autres que l'on commence d'étudier, se devinent des relations entre provinces, aussi importantes, sinon plus, que les échanges entre provinces et Italie ou Rome. La date même de la cargaison est à noter : nous sommes moins d'un siècle après la mise en place d'un réseau urbain complexe dans le Midi méditerranéen ; fondations césariennes et surtout augustéennes ont marqué le paysage. Un marché potentiel était donc là, et aussi plus loin vers l'intérieur de la Gaule



et sur le *limes*. Se pose donc une question : pourquoi ces importations d'huile et de vin ? et dans une région qui pouvait ne pas en manquer ? Insuffisance de la production ? frein mis au développement ? besoin d'importations de qualité ? poids de traditions ?

Autant de questions auxquelles une analyse du matériel trouvé dans les fouilles sous-marines et terrestres devrait conduire. Cette archéologie sous-marine, en effet, ne peut être séparée du reste des découvertes car elle a — ou doit avoir — pour seule fin de conduire à une histoire des échanges dans une Méditerranée qui apparaît, de plus en plus, à l'époque romaine, comme un lieu d'intense activité, lieu de passage incessant des hommes comme des marchandises. Les fastes de Narbonnaise dont il est rendu compte dans le même numéro de la revue, montrent ces passages de fonctionnaires d'un point à l'autre de l'empire, du Rhin en Afrique, de Rome en Gaule, de là même en Orient. Nous avons beaucoup de mal à imaginer cette mobilité des hommes et des choses : elle a été une des forces — et un des signes de la force — de l'empire de Rome.

Paul Albert FEVRIER.

M<sup>re</sup> de SÉVIGNÉ, *Correspondance*, texte établi, présenté et annoté par Roger DUCHÈNE, t. III, Paris, Gallimard, 1978, 1.887 pages.

Voici enfin paru le tome III de la *Correspondance* de la marquise de Sévigné, publiée par notre collègue R. Duchêne dans la bibliothèque de « La Pléiade ». Nous avons déjà célébré les mérites de cette édition à l'occasion de la sortie du tome I (*Prov. hist.*, t. XXIII, 1973, pp. 293-294) et du tome II (t. XXVI, 1976, pp. 94-96). En résumant : leçons les plus exactes possibles en l'absence d'autographes ; notes riches et précises, historiquement fondées sur des dépouillements d'archives importants, permettant de saisir en profondeur un texte souvent allusif et où figurent de nombreux personnages qui ne sont pas tous célèbres.

Le tome III présente, avec les mêmes qualités, bien sûr, les lettres du 8 septembre 1680 (la 805<sup>e</sup>), au 29 mars 1696 (la 1.371<sup>e</sup>), moins de trois semaines avant la mort de la marquise... Sur cette mort, on connaît généralement la lettre de M. de Grignan à Moulceau évoquant la perte de « cette amie tendre et solide » (ici p. 1.689). R. Duchêne a réuni un véritable dossier de dix-sept lettres échangées par les parents et amis de la marquise à ce sujet (pp. 1.684-1.699).

Ce tome III livre, enfin, des indices très complets, préparés avec l'active collaboration de M<sup>re</sup> Jacqueline Duchêne (pp. 1.703-1.851). L'index des noms de personnes et celui des noms de lieux et d'œuvres littéraires permettent une recherche rapide à qui voudrait puiser dans l'ouvrage des renseignements ponctuels. A ce titre, ils seront d'un grand secours pour les agrégatifs d'histoire travaillant, dans les années 1978-1980, sur le règne de Louis XIV. Outre l'intérêt

documentaire offert par l'ensemble que constituent à présent ces trois volumes, est plus grand peut-être encore, le plaisir de la lecture ! car cette « correspondance » veut être « bon et loyal commerce » avec une femme d'esprit, et qui y prend goût elle-même (cf. lettre 1142, p. 1.366). Rappelons que R. Duchêne a édité non pas des « lettres », mais une « correspondance », c'est-à-dire qu'il donne, chaque fois qu'il a été possible, les missives des interlocuteurs de l'« auteur ». Elles sont complétées par celles que mentionnent les notes, repérées dans une table spéciale (pp. 1.885-1.887).

Au total, une édition exemplaire qu'il est indispensable de posséder si l'on prétend s'intéresser au grand siècle, utile et agréable dans tous les autres cas...

Marcel BERNOS.

*La peinture en Provence au XVII<sup>e</sup> s. Musée des Beaux-Arts, palais Longchamp, Marseille, juillet-octobre 78, Marseille, 1978, in-4<sup>e</sup>, XXIV-216 pages.*

C'est plus qu'un catalogue d'une exposition provisoire qui nous est donné par Henri Wytenhove, conservateur du musée, aidé par une équipe de collaborateurs pour la rédaction des notices et des textes qui accompagnent l'illustration extrêmement riche de cet ouvrage qui fera date. C'est une véritable introduction à la peinture provençale des années 1610-1720 qui est ainsi donnée, avec l'acquis des dernières années et avec les problèmes qui restent sans solution.

En 1861, avait eu lieu à Marseille une exposition, Trésors de l'art de Provence, sous l'impulsion de Loubon. Le but était plus vaste que le projet actuel : montrer la richesse d'un art provençal du Moyen Age au XIX<sup>e</sup> s. Le temps n'est plus de si vaste synthèse et cela se justifie parfaitement. Car si l'exposition de 1861 avait témoigné d'un intérêt pour cette création continue, elle n'avait point marqué le départ d'une véritable recherche, sauf sans doute pour l'art médiéval. C'est dans un contexte différent que se place le présent catalogue. Depuis quelques années, à l'initiative d'André Bourde et de Jean-Jacques Gloton, une série de recherches ont été faites sur des peintres du XVII<sup>e</sup> ; des mémoires de maîtrise ont été réalisés sur divers artistes. Dans les années précédentes aussi, Jean Boyer explorait les fonds d'archives et donnait un inventaire de la peinture à Aix. Un colloque Pierre Puget a eu lieu : et ce fut un numéro de *Provence historique*. De jeunes chercheurs et des savants étrangers, comme Klaus Herding, ont montré l'intérêt d'une enquête. Et le travail se poursuit. Marquant un temps dans cette recherche, le présent catalogue se veut regard sur le passé d'une étude et promesse d'un travail à venir.

Les interrogations ne manquent pas, en effet. Le meilleur exemple est fourni par le cas « Trophime Bigot ». De ce nom, on connaît, par les textes et la production arlésienne, un artiste né en 1579, mort après 1649. Or, on lui a attribué une

série d'œuvres, présentes dans le catalogue, en clair-obscur, peintes à Rome, certaines par un certain « Teofilo Trofamonti », « Trufamont » ; une gravure a conservé aussi le souvenir d'une « nuit » peinte par un certain Bigot. D'où l'hypothèse d'un Trophime Bigot, peintre de nuits ; le même que l'arlésien ? son fils ? un proche parent ? c'est à cette dernière hypothèse que se range l'auteur de la notice Jacques Thuillier. La discussion est ouverte.

Cette Provence du XVII<sup>e</sup> s. apparaît bien diverse par l'origine de ses peintres. Quelques-uns des étrangers ne font qu'y passer, tels Martin Faber ou Finson autour de 1614, suivant là une tradition déjà ancienne de peintres ou de sculpteurs itinérants ; d'autres, au contraire s'y installent : Barthélemy Chasse venu de Naples comme Luca de Villemagne de Messine, Michel Serre de Tarragone, Jean Daret de Bruxelles. D'autres, par contre, appartiennent au terroir : Gilles Garcin est le fils d'un marchand aixois, Levieux est lui le fils d'un peintre-vitrier d'Uzès, Nicolas Pinson est né à Valence et Pierre Puget à Marseille. Parmi ceux qui s'installent, il y a Nicolas Mignard, fils d'un chapelier de Troyes : il fonde une vraie dynastie ; son fils aîné, Pierre II Mignard naquit à Avignon en 1640 et y mourut en 1725, un autre fils est un portraitiste, Paul. Autre dynastie, celle des Puget.

Les commandes ne manquaient pas pour attirer ou retenir les artistes dans cette Provence où les couvents se multipliaient, les églises se construisaient et surtout les chapelles. Combien de tableaux religieux viennent de la Madeleine d'Aix ou de Saint-Jean-de-Malte ou d'autres édifices disparus, portés parfois fort loin du lieu auquel ils étaient destinés : ainsi les peintures exécutées par Gilles Garcin pour les Pénitents noirs d'Aix, passés de là aux Pénitents blancs de Pertuis, puis dans l'église paroissiale de ce lieu. Ce ne sont pas seulement les églises des villes, la cathédrale ou les chapelles de pénitents qui attirent les commandes, mais aussi les paroisses rurales : Gilles Garcin a travaillé pour les églises de Puyricard et de Rians ; Levieux pour l'Isle-sur-Sorgue, pour Caromb, Cassis, Lambesc, Marseillargues, peut-être Ventabren, et non pas seulement pour la collégiale de Villeneuve, les cathédrales d'Avignon, de Nîmes, de Viviers, ou les églises d'Aix.

Vie religieuse et vie artistique sont très intimement mêlées, et témoignent d'une transformation de la société que l'on aimerait pouvoir mieux cerner. Sans doute, est-ce parfois à l'initiative d'un homme du parlement d'Aix qu'un peintre travaille ou se fixe un temps. Ce fut le cas pour Finson retenu par Peiresc. Mais pour une large part cette production artistique s'appuie sur les commandes des confréries. Aussi aimerait-on faire la part des uns et des autres. Or à la suite du catalogue de l'exposition proprement dite, est placée une liste des œuvres conservées ou disparues, documentées par les archives ou les tableaux. On y peut suivre l'activité de chaque artiste. Jean-Baptiste Daniel travaillant à Aix pour la Madeleine, pour Saint-Jean de Malte, Saint-Sauveur, mais aussi pour l'hôtel de Grimaldi-Régusse, lorsque ce n'est pas pour les églises paroissiales des Milles et la Madeleine de Martigues. Jean-Claude Cundier exécute des portraits, peint pour la basilique de Saint-Maximin ou Ventabren, compose une fresque en

trompe-l'œil pour le chœur des Jésuites d'Aix. Rares sont ceux qui comme Meiffren Comte se spécialisent dans les natures mortes. Beaucoup plus ample et diversifiée sont les créations de Jean Daret. De Nicolas Mignard, par contre, le catalogue des œuvres conservées ne fait apparaître presque que des peintures religieuses.

Le catalogue donne une illustration très riche en noir ou en couleur (souvent des détails, par chance). Le lecteur pourra se plaindre de ne trouver parfois que de trop petites reproductions, mais rares sont celles de la Pêche miraculeuse de Barthélemy Chasse presque illisible ou le Saint Jean de Gilles Garcin photographié avant dépose. Quelques détails en couleur rappelleront au visiteur de l'exposition l'effort qui a été fait pour restaurer et rajeunir (un peu trop parfois ?) les peintures, et donc leur redonner leur vrai couleur. Combien de fois ne sommes-nous pas passés à côté d'elles dans l'ombre d'une église aixoise, délaissées de tous (ou presque) ? Pussions-nous espérer que l'exposition ainsi réalisée aura suffisamment attiré l'attention sur ces œuvres — et d'autres — pour que cesse le vandalisme : l'effarante destruction du Saint Jean donnant la communion à la Vierge de l'Hôpital Saint-Jacques d'Aix est là pour prouver que les églises paroissiales ou les chapelles ne sont pas les seules à être menacées.

L'exposition et après elle ce catalogue laisseront dans notre souvenir non seulement un très savant regroupement de fiches, des notices précieuses pour le chercheur, mais aussi des images et des taches de couleur : le drapé rouge de l'apôtre dans l'Assomption de Pierre Mignard, le manteau rouge d'Abraham de Gilles Garcin, mais surtout les blancs : les blancs et les bruns du Saint Guillaume d'Aquitaine et de la Vierge de Reynaud Levieux, le drapé du Christ de l'Ascension de Pierre II Mignard, le classicisme de la Déploration du Christ toujours peint par Reynaud Levieux ou son Saint Bruno.

Avec ce dernier peintre, je verrais volontiers le signe d'un XVII<sup>e</sup> s. dévot : fils d'un protestant d'Uzès, il a peut-être fini comme chartreux en Calabre. Formé par son père, puis à Rome où il copie des œuvres de Raphaël, il travaille à la décoration d'un hôtel de Montpellier ; à Avignon, il a aussi une clientèle dans les grands hôtels, mais c'est surtout pour les églises qu'il travaille. En 1659, il est entré dans la confrérie des Pénitents noirs d'Avignon auxquels, de Rome, en 1694, il envoie un dernier tableau connu le Baptême du Christ. Puis on perd la trace de « ce célibataire bien organisé, pieux et doté de solides économies » comme le décrit Henri Wytenhove.

Face à lui, un Michel Serre « sève généreuse et génie de feu » fait un contraste mais seulement du point de vue de la forme. Ce virtuose d'un tempérament baroque, au travail rapide, à la curiosité en éveil, a été un bon père de famille, un citoyen exemplaire et dans le drame de la peste de 1720 il trouve et la force de se donner et celle de noter et de peindre. Ce peintre religieux devient peintre du réel, d'un réel d'où tout espoir paraît effacé. Mais il lui restait encore treize années à vivre, travaillant pour les Carmes, ses voisins, pour les Capucins de

Toulon, pour les Minimes, pour l'église Sainte-Croix des Minimes à la demande de la congrégation des grands artisans.

Lorsque le compte rendu paraîtra, l'exposition aura fermé ses portes à Marseille, comme à Aix ou à Nice ; le catalogue restera précieux document que ces quelques lignes ne prétendent pas épuiser. Elles ont eu comme seule prétention de dire le plaisir qu'un non-spécialiste a eu à parcourir les salles et à feuilleter les pages.

Paul-Albert FEVRIER.

R. de LABRIOLLE, *Benoîte la bergère de Notre-Dame du Laus*. Gap, 1977, 303 p., illustr.

La Haute-Provence du grand siècle a eu son Lourdes : Notre-Dame du Laus, près de Gap, et Bernadette s'appelait Benoîte Rencurel. Le chanoine de Labriolle vient de publier sur celle-ci un livre alerte et vibrant qui ne devrait pas passer inaperçu de ceux qu'intéresse non seulement l'histoire des pèlerins, mais également la vie de la province dans la France classique.

Certes, l'auteur se passionne pour son sujet et se comporte, au meilleur sens du mot, en hagiographe... mais avec les exigences d'un historien, se méfiant d'un merveilleux envahissant (ex. p. 240). Sa prudence se manifeste en particulier dans la critique des sources qui, dès le début de l'ouvrage et tout au long, reste particulièrement scrupuleuse : établissant la filiation des textes de références (abondamment cités), rejetant certaines interprétations hasardeuses des contemporains de Benoîte, examinant avec rigueur ce qui pourrait être interpolations dans les récits de la vie de la bergère ou de l'essor du Laus. Il n'hésite pas à révéler les petites choses d'ecclésiastiques mercenaires (p. 208). Ces mesquineries ont même parfois valeur d'explications, telle l'animosité des clercs d'Embrun contre une dévotion naissante et connaissant déjà le succès, qui se comprend mieux quand on a rappelé que le pèlerinage de N.-D. d'Embrun était en plein déclin.

L'intérêt de l'ouvrage est centré sur la personnalité de Benoîte, simple bergère, « illettrée », mais qui joue un rôle fondamental — au sens propre du terme — dans la création de la dévotion et du centre de pèlerinage de N.-D. du Laus. L'auteur sait dégager l'originalité de cette femme à la fois pleine de zèle et de discrétion et, s'il affirme sans discussion la réalité des visions de la Vierge ou des anges, il n'en majore pas la signification. Il insiste, au contraire, sur la fonction apostolique de cette « laïque missionnaire », possédant le charisme particulier d'aider les âmes, même les plus noires, à se convertir. Sa capacité à lire dans les consciences est davantage mise en valeur que les multiples miracles échos au Laus dans les années 60-70 du XVII<sup>e</sup> s. et qui apparaissent surtout comme des signes d'élection par la Vierge d'un lieu et d'une « intermédiaire ». A noter,

cependant (mais était-ce le sujet du livre ?) qu'il n'y a pas de réflexion critique sur des interprétations possibles des guérisons dont certaines relèvent d'états où une dimension psychopathologique n'était pas exclue...

L'analyse des « dons » de Benoîte est intéressante pour l'histoire de la spiritualité. Ils manifestent d'abord un esprit de liberté pouvant aller jusqu'à s'opposer aux clercs lorsque leur parole n'était pas conforme aux exigences célestes. Les prêtres sont parfois durement traités. Ainsi, Benoîte visitant le paradis (p. 220) s'étonne de ne pas en avoir beaucoup rencontré, or la Vierge semble lui dire que la réalité est encore pire que ce qu'on pourrait craindre. De même, Benoîte est capable, à une époque d'omnipuissance du prêtre, de se passer du célébrant absent, au jour de la fête des saints Anges, pour communier, puisque c'est un ange qui lui permet de le faire... (p. 222.)

Mais n'y aurait-il pas eu à s'interroger de façon plus poussée sur la psychologie même de la bergère ? On est frappé, en effet, par le contraste entre sa claire simplicité, sa rectitude de jugement dans ses réponses au cours des interrogatoires, qui ne sont pas sans rappeler l'humour d'une Jeanne d'Arc devant ses juges, et les manifestations des « sévices diaboliques » qu'elle subit et qui ne peuvent pas ne pas au moins évoquer aujourd'hui des symptômes somatiques en relation avec une possible pathologie. Cette investigation, à laquelle il fallait procéder de toute façon, aurait-elle dû confirmer des troubles psychologiques, elle n'infirmerait en rien l'authenticité spirituelle de Benoîte. Après tout, de grands mystiques, le père Surin pour ne citer que le cas le plus patent, ont pu avoir de véritables difficultés mentales sans que nul ne songe à contester leur « sainteté ».

Si l'on peut faire un reproche à cet ouvrage, par ailleurs passionnant, ce serait cette absence à peu près totale de recours à la psychologie des profondeurs indispensable pour ne pas réduire une riche expérience spirituelle à un déferlement irrésistible de la grâce sur une personne « pure », dont il faut bien déduire la sainteté, puisqu'elle est incontestablement animée par la grâce, mais sans l'expliquer. Il est indispensable d'insister plus encore sur l'épaisseur humaine du témoin, avec ses limites et ses contradictions ; on y fait allusion dans l'« annexe sur l'éducation mariale de Benoîte », mais à un plan trop strictement moral, semble-t-il.

En tout cas, en un temps où l'on parle tant de « religion populaire », ce livre témoigne abondamment des interférences entre la religion officielle et institutionnelle et les gens du peuple qui en sont marqués, mais réagissent avec leur tempérament et leurs facultés particulières. Il est, en outre, fort bien écrit et se lit avec autant d'intérêt qu'un roman. A lire.

Marcel BERNOS.

Marianne MULON, *L'onomastique française, Bibliographie des travaux publiés jusqu'en 1960*, Paris, La Documentation française, 1977, in-8°, XVI-454 p., publié sous le patronage des Archives nationales avec une préface de M. Jean Favier, directeur général des archives de France.

L'ouvrage de M<sup>me</sup> Mulon vient à coup sûr à son heure et comble une lacune ; on ne disposait jusqu'ici que des quelques indications fournies par A. Dauzat dans ses manuels ou des chroniques éparpillées dans la *Revue des études anciennes* et, plus récemment, dans *Onoma*.

Dans sa préface M. Favier justifie le caractère « insolite » d'une telle publication placée sous le patronage des Archives nationales, car, dit-il, un service d'archives publie essentiellement des répertoires et des inventaires. Mais ce que nous donne ici M<sup>me</sup> Mulon est précisément un inventaire, une sorte de catalogue de documents. En effet cette bibliographie remonte aux origines : elle mentionne, par ex., n° 41 les pages 1-12 consacrées aux « noms propres » dans l'ouvrage oublié de N. Catherinot, *Les doublets de la langue*, Bourges, 1683, ou, n° 58, *Les rivières de France* de L. Coulon, Paris, 1644 ; autant dire que ce sont là de véritables documents d'archives.

L'onomastique est en effet une vieille science et témoigne d'une curiosité qui remonte à la plus haute antiquité, au moins aux Grecs et aux Romains qui cherchaient dans le patronage d'une divinité le nom de la ville d'Athènes ou dans un héros éponyme celui de la ville de Rome. Mais elle n'a été véritablement constituée en science digne de ce nom, que depuis la fin du siècle dernier, avec des ouvrages comme ceux de A. Houzé, *Etude sur la signification des noms de lieux en France*, Paris, 1864, ou de H. Cocheris, *Origine et formation des noms de lieux*, Paris, 1874, et surtout celui de D'Arbois de Jubainville, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux en France*, Paris, 1890.

M<sup>me</sup> Mulon était admirablement bien placée pour effectuer ce travail nécessitant une longue recherche, car elle dirige aux Archives nationales le service de toponymie qu'y avait fondé M. André Chamson et elle est la secrétaire générale de la Société Française d'Onomastique hébergée aux Archives nationales. Dans son introduction elle justifie pleinement le sous-titre de son ouvrage : si elle se limite à 1960, c'est parce que, à partir de cette date, commencent les comptes rendus bibliographiques qu'elle a publiés, régulièrement depuis, dans la revue internationale *Onoma* ; en fait, comme le dit précisément M<sup>me</sup> Mulon, p. X, il y avait déjà eu des tentatives de bibliographies et l'on peut se demander pourquoi M<sup>me</sup> Mulon a choisi comme *terminus ad quem* 1960 alors que les bibliographies annuelles françaises ont commencé à paraître dans *Onoma* en 1951 ; c'est que ces répertoires n'étaient pas exhaustifs : je le sais par expérience en ayant rédigé quelques-uns. D'autre part, p. XI, elle précise fort bien les limites de son domaine : il s'agit de l'hexagone, à l'exclusion des pays étrangers francophones, mais en incluant les parties non-romanes du territoire français (Bretagne, Flandre, Alsace, Lorraine germanophone, Pays basque).

M<sup>me</sup> Mulon justifie ensuite les raisons de son choix, car elle a éliminé certains ouvrages qu'on aurait pu s'attendre à trouver ici : du fait que l'onomastique, fondée sur la philologie, l'histoire et la géographie, ne s'occupe en fait que de « noms propres » (qu'ils soient toponymes ou anthroponymes), il est évident qu'il fallait exclure de cette bibliographie les grands répertoires lexicographiques, comme le REW, le FEW ou le Godefroy, et des travaux spécialisés comme l'ALF et les Atlas linguistiques régionaux qui s'occupent de « noms communs », encore que leur utilisation soit obligatoire pour tout chercheur onomasticien. Mais l'auteur n'oublie pas de faire figurer, p. XI, à côté de la toponymie (qui comprend ici également l'hydro- et l'oronymie) et de l'anthroponymie comprise également ici *latissimo sensu* (on trouve, légitimement, au n° 1298 saint Glinglin et au n° 1453 « Garat, saint inconnu » au milieu d'autres hagionymes parfaitement réels), ces deux groupements essentiels de l'onomastique, un troisième groupement, l'*odonymie*, ou « étude des noms de rues », car ces noms font très souvent partie intégrante de l'histoire de la ville : les Marseillais savent ce que représente historiquement la survivance non seulement de la Canebière, mais de la rue Pavillon, la rue Paradis et la rue du Plan-Fourmiguier.

M<sup>me</sup> Mulon a eu également raison de ne pas écrire une bibliographie *critique* : l'ampleur du volume eût été démesurée et le travail de l'auteur se serait transformé en une sorte de « histoire de l'onomastique » qui se trouve — fort résumée — dans les manuels d'A. Dauzat (*Les Noms de personnes*, Paris, Delagrave, 1925 ; *Les Noms de lieux, ibid.*, 1926). Elle constate qu'il y a un déséquilibre entre la toponymie et l'anthroponymie, ce qui est exact, car on s'est intéressé d'abord davantage à la signification du lieu qu'on habitait plutôt qu'à celle du nom que l'on portait ; mais ce déséquilibre, qui diffère d'ailleurs selon les régions, est en train de se réduire, car la tendance actuellement se renverse : on s'intéresse davantage à l'anthroponyme, peut-être parce que le toponyme est maintenant mieux connu.

Le classement des matériaux, p. XV, adopté par l'auteur est classique et judicieux : aux études d'ordre général succèdent les études régionales et les études locales, celles-ci classées par départements. A l'intérieur de chacune de ces trois grandes parties on trouve des subdivisions indispensables : ainsi la matière de la première partie est-elle répartie entre la méthodologie, les thèmes géographiques et historiques et les études de mots. Pourtant l'utilisation du livre aurait été assez malaisée si l'auteur n'avait pas ajouté les quatre Index : noms d'auteurs, incipit des études anonymes, mots étudiés ou mentionnés, index méthodique. Ainsi, grâce à la répartition régionale par départements, on arrive à se retrouver parfaitement dans ce dédale.

Au début de son introduction, M<sup>me</sup> Mulon nous dit que son travail se voudrait exhaustif. Je peux assurer que, au moins pour le domaine provençal que je connais bien, aucun ouvrage ou article, important ou secondaire, n'a été omis.



J'aurais peu de remarques de détail à formuler :

— p. XI : je ne sais pas s'il n'aurait pas fallu faire le relevé exhaustif des Cartulaires ; par ex. les deux cartulaires de l'abbaye de Lérins, celui de de Flammare, et celui de Moris-Blanc, auraient pu être cités, suivant le principe excellent énoncé p. XII, car ils contiennent un très grand nombre de toponymes du département des A.-Maritimes, pour lequel il n'y a pas de dictionnaire topographique ;

— p. XII : il est très utile que les Pouillés, qui ne sont pas intégrés dans le corpus du livre, soient énumérés ici ;

— p. 51 : le n° 1070, étude fondamentale de P. Fouché sur la base *kal*, est bien à sa place ici, mais comme cette étude comporte des considérations générales, surtout dans le texte publié par la *Revue des langues romanes*, elle aurait pu être également citée p. 7 dans les études générales, à côté des n°s 91 et 92 d'A. Dauzat qui portent sur le même sujet.

— p. 88 : n° 1769 ; à titre de complément d'information, je signale que ces 4 articles ont été publiés en fascicules séparés à Besançon, chez l'Imprimerie et Lithographie Dodivers, avec une datation différente et une pagination continue : 1) 1912, pp. 1-52 ; 2) 1913, pp. 53-127 ; 3) 1914, pp. 129-194 ; 4) 1921, pp. 194-255.

— p. 94 : une coquille, l. 1 : *carriero* au lieu de *carreire*.

— p. 104 : n° 2043 ; à titre d'information pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec la langue et la littérature provençales, je signale que les initiales *G. de M.* signifient *Gui de Mount-Pavoun* et constituent l'un des pseudonymes utilisés par Fr. Mistral ;

— p. 154 : n° 2976 ; lire « aux Goudes » et non « aux Gourdes » ;

— pp. 341-342 : pour le Var la revue « Les Archives de Trans » n'est citée que deux fois (n°s 6582 et 6591) ; je n'ai pas la collection de cette revue sous les yeux, mais je ne serais pas étonné si l'on pouvait en extrait d'autres articles.

On voit que ces remarques ne sont au fond que des brouillures : c'est que le travail de M<sup>me</sup> Mulon est remarquable, par l'ampleur et la minutie des documents fournis ; on trouve là une telle mine de renseignements précis qu'on ne pourra plus désormais excuser la moindre lacune bibliographique dans n'importe quelle étude future d'onomastique. Pour terminer je formulerais un vœu : serait-il possible, pour compléter cette bibliographie qui ne peut que s'en tenir aux ouvrages publiés., de dresser la liste des mémoires consacrés par des étudiants candidats au Diplôme d'études supérieures ou à la maîtrise à des problèmes candidats au Diplôme d'études supérieures ou à la Maîtrise à des problèmes universitaires ? Il suffirait, me semble-t-il, d'un questionnaire adressé par la Direction des Archives nationales aux conservateurs de ces bibliothèques.

*Les Archives nationales. Etat général des fonds* publié sous la direction de J. Favier, t. I, *L'Ancien Régime* sous la direction de E. Taillemite, Paris, 1978, in-8°, 820 p.

1867 : *Inventaire général sommaire*, réédité en 1871 ; 1891 : *Etat sommaire par séries* ; 1978 : premier volume de l'*Etat général des fonds*, telles sont les étapes qui jalonnent l'histoire de la recherche aux Archives nationales. Pour le familier des dépôts d'archives départementales maintenant habitué à la formule des guides d'archives, disons qu'il s'agit, pour les Archives nationales, d'un quasi-équivalent. Son but, en effet, est d'offrir une vision d'ensemble des fonds conservés dans le grand dépôt parisien.

Le volume qui paraît aujourd'hui est consacré aux fonds d'Ancien Régime qui constituent la section ancienne des Archives nationales, et sera suivi de quatre volumes couvrant successivement la période 1789-1940, les fonds de la Marine et de l'Outre-Mer, les archives imprimées, les cartes et plans, le minutier des notaires parisiens, les archives économiques et privées, le dernier dressant un état général des inventaires. Le but recherché est très précisément défini dans l'avant-propos : « L'historien souhaite qu'on lui éclaire la route, non qu'on lui tienne la main » (p. 14).

Poursuivre le parallèle avec les guides d'archives départementales suppose également la mise en lumière de notables différences : les unes tiennent à l'organisation même des Archives nationales et à la nature très diverse des documents signalés. De ce fait, les notices, dues à plusieurs auteurs, sont fortement individualisées, globales ou détaillées selon les fonds auquel elles s'appliquent.

Les exposés de présentation qui précèdent la description même des fonds d'archives sont volontairement réduits à l'essentiel et présentent un caractère très nettement archivistique (l'histoire de l'institution n'étant évoquée que dans cette optique) ; des mentions bibliographiques n'apparaissent qu'exceptionnellement et on est souvent amené à le regretter ainsi que l'absence de référence aux instruments de recherche réservés pour un volume ultérieur ; il est vrai que leur nombre et leur complexité auraient considérablement alourdi un volume qui se veut essentiellement maniable.

On appréciera la table des matières détaillée et l'on se gardera de faire grief aux auteurs de l'absence d'index. Appliqué à un instrument de recherche synthétique et non homogène, un index serait en effet trompeur dans la mesure où il passerait sous silence les ensembles sériels et uniformes décrits à grands traits, attirant l'attention sur des mentions plus accidentelles.

La section ancienne des Archives nationales offre un double caractère : dépôt central des archives du royaume d'une part, dépôt d'archives provinciales (Paris et région parisienne) de l'autre. Aussi est-ce seulement à ce premier titre qu'elle nous intéresse ici. Il ne peut naturellement être question de recenser tous les

fonds et documents susceptibles d'intéresser la Provence ; tout au plus mentionnerais-je quelques séries essentielles : E Conseil du Roi, G administration financière (G<sup>1</sup> Ferme générale, G<sup>7</sup> Contrôle général des Finances, G<sup>8</sup> Agence générale du clergé), H administrations locales (H<sup>1</sup> pays d'Etats, intendances), K monuments historiques, L monuments ecclésiastiques, O<sup>1</sup> Maison du Roi (depuis 1715 les pays d'Etats dépendent du Secrétariat d'Etat à la Maison du Roi), O<sup>2</sup> titres domaniaux, S biens des établissements religieux supprimés (ordre de Saint-Lazare, déclarations ecclésiastiques de 1790, etc.), TT biens des religionnaires et archives des consistoires.

Une telle liste n'est en rien limitative et il est évident qu'un ouvrage aussi fondamental et aussi condensé doit faire l'objet d'une lecture attentive, laquelle réservera bien des découvertes et ouvrira de multiples perspectives de recherches susceptibles d'être entreprises.

Répondre aux exigences nouvelles de la demande des historiens, tel est le but avoué de cet *Etat des fonds* et il convient de se réjouir de cette volonté d'adéquation des travaux archivistiques à la recherche historique. Synthèse et exhaustivité peuvent définir une telle option. Cependant, comme travaux historiques et archivistiques ont ceci en commun qu'il n'en est point d'intemporels, on peut dire que cet excellent volume inaugure une collection qui, outre son intérêt et ses qualités intrinsèques, portera témoignage sur l'archivistique de notre époque.

Françoise HILDESHEIMER.